

# Retour sur la journée d'échange de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne

Après-midi de travail de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, le 10 novembre 2016, à l'Entrepôt, dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a sollicité ses membres le 10 novembre pour définir ses actions dans l'année à venir, et réfléchir ensemble à l'actualité de la participation. Après une après-midi de travail sur les chantiers futurs et en cours, la journée s'est terminée par une table-ronde sur les regards que l'on peut porter sur l'expérience française, vue de l'étranger.



La journée du 10 novembre 2016 a réuni une soixantaine de participants, pour une après-midi consacrée à la présentation des nouveaux statuts et du nouveau nom de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, ainsi qu'à son programme de travail pour l'année 2017. La journée a également été l'occasion d'échanger lors d'une table-ronde débat sur les évolutions du paysage français en termes de participation citoyen, au regard de ce qui se passe en Italie, au Portugal au Royaume-Uni ou en Belgique.

## Objectifs de la journée

Organisé pendant une après-midi, ce temps de rencontre avait plusieurs objectifs.

L'équipe de l'Institut souhaitait dans un premier temps présenter les nouveaux statuts de l'association. En effet, depuis 2009 (naissance de l'Institut de la concertation), le réseau était porté par une association, les Amis de l'Institut de la concertation. Ce réseau, l'Institut de la concertation, avait donc une existence informelle, le statut de membre ayant une valeur symbolique et n'étant ouvert qu'à des personnes physiques. Depuis 2009, ce réseau s'est agrandi, les activités se sont intensifiées, ce qui a conduit à l'embauche d'une chargée de mission. En 2016, la petite équipe composant les Amis de l'Institut de la

concertation a souhaité fusionner les deux entités (association des Amis et réseau de l'Institut) en une seule, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. Ce changement s'accompagne de la mise en place d'un système d'adhésions payantes, pour des personnes physiques et morales ; il est cependant toujours possible d'être membre à titre gratuit.

Le deuxième objectif de l'événement du 10 novembre était de réunir ses membres, et de leur donner à voir les différents chantiers menés par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. En 2015, l'Institut avait déjà organisé une journée d'échange ; ce temps de rencontre et de travail avait permis de mieux connaître les besoins et les préoccupations des membres, et de leur donner une vue d'ensemble sur les activités. L'édition 2016 avait donc pour objectif de réunir une partie de la communauté, à l'occasion d'un moment convivial, pour réfléchir ensemble aux activités de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne et à son évolution.

Enfin, le dernier objectif, conséquence des deux premiers, était de dynamiser l'engagement des membres dans les activités de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. En effet, la mobilisation de la communauté et la

mise en place d'un système d'adhésion plus « officiel » et payant a en partie pour objectif d'inciter les membres de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne à faire vivre l'association sur les territoires.

## Quels chantiers pour l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne en 2017 ?



Cinq grands chantiers ont été mis en discussion pendant l'après-midi, puis soumis au vote. Nous avons ainsi pu classer ces projets en fonction de leur importance pour les membres.

Le sujet le plus plébiscité par les participants a été celui de l'ouverture d'une réflexion sur les enjeux de la concertation et de la participation citoyenne à l'échelle des métropoles. Comment articuler les différentes échelles, les différentes temporalités qui sont présentes dans les métropoles ? Quels outils sont adaptés pour une concertation à cette échelle ?

Le deuxième sujet plébiscité a été celui consacré au besoin en ressources. De quel(s) type(s) de ressources ont besoin les membres de l'Institut ? Parle-t-on de ressources en termes de données ? De formations ? De moyens humains ? Avons-nous besoin de produire des données ? Ou de centraliser des données existantes dispersées ?

Le cycle Concertation et Numérique a été également discuté ; en effet, depuis un an l'Institut organise des séances consacrées à cette thématique, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Scientifique « Démocratie et Participation ». Certains angles à approfondir ont été mis en lumière, comme le besoin d'une réflexion sur l'articulation en ligne et hors ligne, le besoin de partage d'expérience et d'outils numérique, ou encore les risques liés à des dispositifs de transparence des données.

Un chantier sur les nouvelles ordonnances du mois d'août 2016, et la nouvelle charte de la participation du Ministère de l'environnement a été proposé ; les participants ont réfléchi à la manière d'élaborer un guide de mise en œuvre de la Charte, ou à la façon de diffuser les valeurs portées par les ordonnances et la Charte.

Enfin, un travail sur les conseils citoyens a été proposé, et notamment sur la manière d'évaluer les effets des conseils citoyens, sur l'élaboration partagée de critères pour cette évaluation, ou sur des propositions concrètes pour une mise en œuvre « vertueuse » des conseils citoyens.

Cette liste de chantiers de réflexion a vocation à être complétée par les membres, et nous comptons sur eux pour aider l'Institut à mener à bien ces différents projets.

Si vous souhaitez proposer d'autres sujets, et/ou vous inscrire pour être associés à leur pilotage, n'hésitez pas à la faire ici : <https://goo.gl/forms/z8KPfFTZoLa8Bo81z>

## L'année 2016 vue par les acteurs de la participation



Comme lors de la journée de l'Institut en 2015, notre temps d'échange a démarré par un « baromètre » collectif sur l'état de la concertation et de la participation citoyenne en 2015. Les participants étaient ainsi invités à leur arrivée à s'exprimer par post-it sur trois sujets : « 2016, en un mot, une idée », « Les raisons d'être optimistes ! » et « L'enjeu sur lequel on peut/veut agir, individuellement ou collectivement en 2017 ». Les réponses à ces questions ont été synthétisées pendant l'après-midi, et ont fait l'objet d'une restitution en fin de journée.

Cette synthèse « à chaud » a permis de dégager quelques points saillants. Les avancées de 2016 sur la question du dialogue environnemental ont été beaucoup évoquées : la Charte de la participation, les ordonnances d'août 2016, la généralisation de l'utilisation de garants de la concertation (notamment grâce au travail de l'Institut sur cette question), ou encore la reconnaissance de l'expertise complémentaire.

Autre registre, celui de l'action collective ; 2016 a été, selon les participants, l'année du « faire autrement », de l'action, à travers les mots « d'expérimentation », de « bottom up » ou encore de « ZAD », d'« intelligence collective ». Faire autrement donc, et faire ensemble : les participants ont en effet évoqué l'importance travailler en réseau, en

partenariat pour faire avancer les pratiques.

Enfin, 2017, et ses échéances électorales, doit être l'année de l'organisation pour peser ensemble sur le monde de la politique « traditionnelle », et changer de paradigme.

La table-ronde conclusive, qui a suivi la synthèse à chaud du baromètre, a été l'occasion d'interroger nos pratiques au prisme de ce qui se passe ailleurs en Europe. L'introduction par Loïc Blondiaux, qui suivait la synthèse du baromètre, a permis de faire le point sur la situation actuelle en France, avant d'interroger des acteurs issus de différents pays européens sur leur vision de ce contexte français.

Loïc Blondiaux a structuré son intervention autour de cinq mots clés :

- Le mot de « démocratie », en rappelant les critiques auxquelles nos démocraties font face, venant de ceux qui revendiquent une forme plus effective de démocratie et dénoncent l'insuffisance du système démocratique actuel, ou de ceux qui prônent une démocratie plus immédiate et directe, assortie d'un gouvernement plus autoritaire.

- Le mot de « transition », notamment démocratique, que l'on retrouve dans tous les discours, notamment grâce à l'émergence d'expériences locales, d'innovations démocratiques... Mais cette transition reste lente, selon Loïc Blondiaux, et fait face à de nombreux obstacles : résistance des institutions, récupération, instrumentalisation... cette réponse

est-elle à la hauteur des apories de notre démocratie ?

- « L'innovation » par le numérique, avec une ambition forte d'améliorer les dispositifs d'information, de consultation des citoyens, de coopération, ou de délibération. La puissance de ces outils peut cependant appauvrir le lien démocratique, en favorisant parfois un objectif quantitatif, en abandonnant la dimension de délibération.

- La question de la « délibération » dont la possibilité même est remise en cause dans un contexte de peur et de polarisation d'opinion qui empêche toute réflexion collective. Loïc Blondiaux se pose alors la question : peut-on encore, via nos procédures, transformer une société qui n'est peut-être plus capable de délibérer sereinement et efficacement ?



De gauche à droite : Giovanni ALLEGRETTI, Loïc BLONDIAUX, Jan DE KEZEL, Judith FERRANDO et Claire MELLIER WILSON

- Le cinquième élément est celui de l'organisation ; comment faire barrage à l'individualisation des démocraties qui affaiblit les catégories populaires ? Comment ne pas reproduire cette tendance dans nos pratiques quotidiennes ?

Confrontés à cette analyse du contexte français actuel, les trois intervenants suivants ont mis en lumière les spécificités des différentes cultures des pays observés.

Un constat semble s'imposer aux trois intervenants : comparée à ses voisins européens, la France est aujourd'hui pionnière en matière de participation « top-down ». Si elle était plutôt connue dans les années 60 pour ses expériences d'autogestion et de participation issue de mouvements citoyens comme le rappelle Giovanni Allegretti, elle a connu à partir des années 90 une institutionnalisation inédite des pratiques de participation. Cependant, Jan De Kezel note que cette institutionnalisation au niveau national en France s'exprime plutôt au niveau local en Belgique, en Espagne ou en Allemagne ; si l'Etat y est moins prescripteur, ce sont les villes qui mettent en place des législations imposant l'utilisation de dispositifs participatifs dans les mécanismes de décisions publiques. On peut se demander si le volontarisme des collectivités locales n'est pas favorisé par un faible encadrement étatique, législatif ; autrement dit, est ce que le fort volontarisme de l'Etat en matière de législation sur la concertation peut expliquer les résistances en France de nombreux élus locaux ? Giovanni Allegretti explique que selon lui, la loi peut aussi être le point de départ d'un cercle vertueux, elle peut être un appui pour les citoyens ; mais les lois doivent être souples, et permettre une adaptation en fonction des contextes.

Claire Mellier-Wilson remarque elle aussi que, partie de plus loin que ses voisins, la France est aujourd'hui plutôt en pointe en matière de dialogue environnemental et de dispositif de participation citoyenne ; elle rappelle qu'aujourd'hui en Angleterre, malgré une tradition assez forte de consultation des « stakeholders » (parties prenantes) en amont, des projets très conflictuels sont lancés localement, sans aucune concertation. Elle pose également la question de l'évaluation des dispositifs de concertation dont on ne sait pas réellement ce qu'ils produisent, et s'ils ne sont pas devenus des « cases à cocher » alibis pour certaines institutions.

De façon générale, certains constats se vérifient dans chacun des pays : la nécessité de sortir du monopole de la construction de la connaissance, avec une reconnaissance de la contre-expertise et de l'existence de « plusieurs vérités » ; la tendance à travailler de plus en plus en amont, avec les parties prenantes ; l'importance de reconstruire la confiance grâce notamment à l'hybridation, l'expérimentation, en associant différents types d'acteurs. Giovanni Allegretti a également rappelé l'importance des échanges d'expériences, notamment au niveau international, pour faire avancer les pratiques.

La journée du 10 novembre marque un tournant dans l'histoire de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne ; évolution de la gouvernance, changement de statut et de nom. Dans le contexte actuel français, électoral, législatif et social, l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne a pour mission de répondre aux moyens aux besoins et attentes de ses membres, en continuant à œuvrer tous les jours pour la diffusion de la culture de la participation et les bonnes pratiques.

## Les coordinateurs de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne :

- Judith Ferrando, Présidente
- Pierre-Yves Guihéneuf, Trésorier
- Bertrand Paris, Secrétaire
- Etienne Ballan
- Christophe Beurois
- Loïc Blondiaux
- Hélène Cauchoix
- Aline Guérin
- Pascal Jarry
- Clément Mabi
- Gilles-Laurent Rayssac

## Les intervenants :

- Giovanni Allegretti, chercheur à l'Université de Coimbra au Portugal, et membre de l'autorité indépendante de la participation en Toscane
- Loïc Blondiaux, Professeur au Département de science politique de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, chercheur au Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP/CNRS)
- Jan De Kezel, fondateur de Créatelli, une agence active en Belgique, en Espagne, en Allemagne et en France dans le champ du numérique, qui développe des outils pour aider à la participation des citoyens dans les territoires. Il travaille également sur l'utilisation des données par les municipalités dans le cadre de politiques participatives.
- Claire Mellier-Wilson, praticienne dans le champ du développement durable et du dialogue environnemental en Angleterre et en France